

Notre environnement

Avec plus d'un million de travailleurs et environ 65 000 entreprises à desservir à Montréal, le contexte de la santé au travail évolue constamment dans la région. La Loi modernisant le régime de la santé et de la sécurité du travail vient orienter et accélérer cette évolution, alors que la pandémie de COVID-19 a apporté des changements inattendus, importants et durables qui touchent non seulement le monde du travail, mais également le positionnement des équipes de santé au travail. En trame de fond, nous observons dans notre région une diversification croissante des milieux de travail, des risques qu'on y trouve et des travailleuses et travailleurs qui y œuvrent.

Cette diversité nous distingue du reste du Québec. Elle engendre des besoins, vulnérabilités et demandes spécifiques qui nécessitent une adaptation en continu de nos interventions et priorités d'action, qu'il s'agisse de nos activités de prévention, de protection, de réponse aux urgences sanitaires, de services rendus dans le cadre du programme Pour une maternité sans danger ou de services transversaux. L'agilité de notre réponse face à ces changements est intimement liée à notre capacité à générer et utiliser, en temps opportun, des données de surveillance, d'évaluation et de monitoring fiables et accessibles.

Nos ancrages

Résolument ancrés dans l'approche de santé publique qui nous distingue, forts des expertises uniques et variées bâties par nos équipes au fil des ans et encadrés par les mandats légaux qui nous sont confiés par la Loi sur la santé et la sécurité du travail et la Loi sur la santé publique, nos choix stratégiques pour les années 2023 à 2026 ont pour but de bonifier notre offre de services afin d'obtenir un impact optimal sur la santé des travailleuses et des travailleurs. Pour y parvenir, les prochaines années nous amèneront à faire évoluer nos pratiques pour répondre aux défis qui se présentent à nous, dont celui d'accompagner les entreprises dans leurs nouvelles obligations de prise en charge de la santé de leurs travailleuses et travailleurs, qu'il s'agisse de les protéger contre des risques connus autant que d'agir avec proactivité face à des risques émergents.

Notre engagement

C'est dans le contexte complexe et dynamique propre à Montréal que s'inscrit ce plan stratégique à la fois complémentaire au [Plan stratégique 2021-2024 de la Direction régionale de santé publique de Montréal](#) et en continuité avec [la mission, la vision et les valeurs portées par le RSPSAT](#). Il tient compte des enjeux spécifiques de notre région, mise sur les meilleures pratiques en santé au travail, prévoit l'accroissement de nos collaborations avec les partenaires régionaux et repose sur les talents et contributions de nos équipes.

Il constitue notre engagement à répondre de manière proactive aux enjeux actuels et émergents en santé au travail à Montréal. Il vise à orienter nos actions, nos partenariats et nos ressources vers des objectifs communs, dans le but ultime de contribuer à protéger la santé de toutes les travailleuses et tous les travailleurs de la région par une offre de services de qualité et adaptée aux besoins prioritaires à Montréal.

Nos enjeux et orientations

Nos objectifs

Nos stratégies

1

Des milieux de travail diversifiés qui doivent évoluer vers une prise en charge de la prévention

Soutenir les milieux de travail montréalais en offrant des services adaptés et complémentaires

Offrir des services de qualité qui valorisent la prévention des risques et la prise en charge par les milieux

Adapter notre offre de service aux besoins prioritaires des milieux de travail

Mettre à profit la complémentarité des expertises afin d'assurer une offre de service de qualité et une utilisation optimale des ressources à l'échelle régionale

- Améliorer en continu nos façons de faire en tenant compte des ressources disponibles pour répondre aux besoins de notre clientèle.
- Miser sur des interventions qui outillent correctement les milieux vers une prise en charge en amont des risques à la santé de leurs travailleuses et travailleurs.
- Augmenter les communications en langage clair avec nos clientèles.

- Établir des priorités d'action à partir du portrait montréalais de l'état de santé des travailleurs et de leur exposition aux risques.
- Développer notre offre de service régionale en prévention et en protection en amont de l'entrée en vigueur de l'ensemble des dispositions de la LMRSSST en octobre 2025.
- Réaliser des projets régionaux permettant de faire évoluer notre réponse face aux problématiques émergentes.
- Tenir compte des inégalités sociales et de santé (ISS).

- Amplifier nos collaborations avec nos vis-à-vis régionaux (bureau régional de la CNESST, représentants montréalais des ASP, etc.)
- Orienter les milieux de travail vers les ressources les mieux adaptées pour répondre à leurs besoins.
- Contribuer à améliorer la coordination des ressources et services offerts par les partenaires régionaux afin de desservir un plus grand nombre de milieux de travail montréalais.

2

La santé des travailleuses et des travailleurs à positionner au cœur des préoccupations des milieux de travail et des partenaires montréalais

Faire connaître notre expertise régionale et la développer

Soutenir la prise de décision fondée sur les données probantes

Devenir la référence montréalaise pour nos clients et nos partenaires dans nos champs d'activité spécifiques

- Produire et diffuser en temps opportun des informations fiables sur l'état de santé des travailleuses et travailleurs et leur exposition aux risques.
- Développer en continu nos capacités de surveillance, de vigie, d'évaluation et de gestion de l'information pour rendre accessibles, en temps opportun, les informations utiles à la prise de décision (prévention, protection).
- Adopter des processus et des pratiques harmonisées pour connaître les milieux de travail.

- Augmenter la présence de la DRSP-SAT Montréal dans l'espace public (réactif et proactif).
- Se positionner comme un acteur crédible auprès de nos partenaires et clients.

3

Une mission de santé publique dont la réalisation repose sur les talents de ses équipes

Offrir un milieu de travail attrayant

Bonifier l'expérience de travail pour le recrutement et le maintien des talents afin de devenir un employeur de choix et se démarquer dans un marché compétitif

Assurer le maintien de l'expertise et le développement des compétences

Maintenir des ressources et des équipes mobilisées, engagées, compétentes, collaboratives et en adéquation avec les besoins

- Optimiser l'expérience du flexitraitement.
- Offrir des conditions de travail favorables au maintien et à la motivation des employés.
- Mettre en place des conditions gagnantes pour la conciliation travail-vie personnelle.
- Développer et maintenir une gestion de proximité.

- Promouvoir une culture de codéveloppement.
- Promouvoir l'interdisciplinarité pour favoriser la complémentarité et l'agilité entre les équipes.

- Reconnaître l'expertise des intervenants et leurs réalisations (valoriser).
- Favoriser la créativité des employés grâce à la réalisation de projets novateurs.
- Contribuer à la mission de santé publique.